



Autorité de la Concurrence de la Nouvelle-Calédonie

Entrée libre

(dans la limite des places disponibles)

A l'occasion de son premier anniversaire, l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie a le plaisir de vous inviter au :

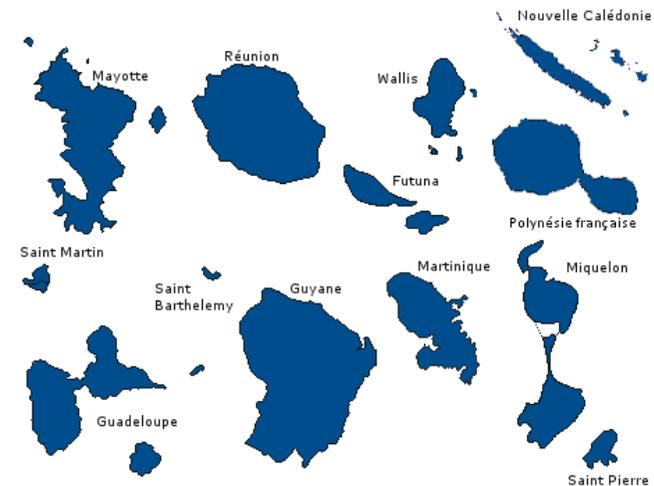
Colloque du 1^{er} mars 2019

relatif à

La pratique du droit de la concurrence en Nouvelle-Calédonie et dans les autres collectivités d'outre-mer

Inscription uniquement en ligne
avant le 25 février 2019 :

<https://autorite-concurrence.nc/content/inscription-au-colloque-du-1er-mars-2019>



Contact :

Marie-Bernard Munikihafata

Secrétaire comptable

Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie

7 rue du général Gallieni - 98 800 Nouméa

Tel : (+687) 25 14 03

mbmunikihafata@autorite-concurrence.nc

Auditorium de la CCI-NC

8h15 – 17h00

Immeuble Journot, 5^e étage, 14 rue de Verdun, Nouméa

Programme de la matinée

8h15 **Accueil** – café

8h45 Ouverture du colloque par **Jean-Michel Stoltz**,
Vice-Président de l'ACNC

I/ L'installation de l'ACNC et la mise en œuvre du droit calédonien de la concurrence

9h00 **M. Philippe Germain**, Président du Gouvernement
L'ACNC, une autorité administrative indépendante indispensable au développement de l'économie calédonienne

9h15 **M. Philippe Gomes**, député
Une longue marche législative pour créer l'ACNC et lui conférer des pouvoirs équivalents à l'Adlc et l'APC

9h30 **M. Bruno Lasserre**, Vice-Président du Conseil d'Etat
Le droit de la concurrence en Nouvelle-Calédonie, fruit d'un processus de co-construction

9h50 **Mme Aurélie Zoude-Le Berre**, Présidente de l'ACNC
Le bilan de la première année de l'ACNC et ses perspectives

10h10 **Débat** suivi d'une pause

II/ Le droit de la concurrence au service des entreprises et au bénéfice des consommateurs

11h00 **Mme Jennifer Seagoe**, Présidente de la CCI-NC
Le droit de la concurrence au service des entreprises

11h20 **Mme Françoise Kerjouan**, Vice-Présidente de l'UFC Que Choisir-NC et **M. Tony Dupré**, Intersyndicale Vie chère
Le droit de la concurrence, outil pertinent de lutte contre la vie chère

11h40 **Débat** suivi de la pause-déjeuner

Programme de l'après-midi

13h45 Reprise

III/ La pratique des autres autorités de la concurrence en outre-mer

14h00 **Mme Isabelle de Silva**, Présidente de l'Autorité métropolitaine de la concurrence (Adlc)
La jurisprudence de l'Adlc relatives aux marchés ultramarins

14h20 **Débat**

15h00 **M. Jacques Mérot**, Président de l'Autorité polynésienne de la concurrence (APC)
La pratique de l'Autorité polynésienne de concurrence depuis 2016

15h20 **Débat** suivi d'une pause

IV/ Le rôle de l'avocat dans les procédures de concurrence

16h00 **Maitre Olivier Mazzoli**, Bâtonnier du barreau de Nouméa et **Maître Laure Chatain**, Vice-Bâtonnière
Le rôle des avocats dans les procédures devant l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie

16H20 **Débat**

16h50 **Conclusion** par **Robert Bertram**, Directeur de la revue juridique politique et économique de la Nouvelle-Calédonie

17h **Cocktail**